

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 5 février 2026 à 8h45 dans la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

1911, rue des Outardes, Chicoutimi – DM-6017 (id-18867) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment commercial avec une hauteur de 14 mètres au lieu de 9,5 mètres, une marge arrière de 2 mètres au lieu de 15 mètres et une marge latérale de 2,1 mètres au lieu de 6 mètres, sur un immeuble situé au 1911, rue des Outardes, Chicoutimi.

7182, boulevard Talbot, Laterrière – DM-6030 (id-18853) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché menant la superficie totale des bâtiments accessoires à 139,4 mètres carrés au lieu de 119,1 mètres carrés, avec une hauteur de comble de 2,39 mètres au lieu de 1,8 mètre et une hauteur de 7,67 mètres au lieu de 6 mètres, sur un immeuble situé au 7182, boulevard Talbot, Laterrière.

595, rue Delisle, Chicoutimi – DM-6033 (id-18866) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un pavillon avec une superficie minimale de 23,81 mètres carrés au lieu de 20 mètres carrés, sur un immeuble situé au 595, rue Delisle, Chicoutimi.

305 à 307, rue du Luberon, Chicoutimi – DM-6034 (id-18889) demande une dérogation mineure visant à autoriser la régularisation de la marge avant minimale du bâtiment principal à 4,30 mètres au lieu de 6 mètres, l'implantation d'une remise qui a un retrait de 3,5 mètres par rapport à la façade du bâtiment principal, au lieu de 5 mètres, l'implantation d'une remise située à une distance de 0,9 mètre du bâtiment principal au lieu de 1 mètre et la régularisation des toits des deux (2) remises qui sont à un seul versant, sur un immeuble situé au 305 à 307, rue du Luberon, Chicoutimi.

Lot 4 978 390 du cadastre du Québec, entre le 331 et le 351, rue du Lis-Blanc, Chicoutimi – DM-5992 (id-18794) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec une marge latérale droite de 1,5 mètre au lieu de 4 mètres ainsi qu'un garage attenant avec une marge avant de 4,78 mètres au lieu de 5,5 mètres, sur un immeuble situé sur le lot 4 978 390 du cadastre du Québec, entre le 331 et le 351, rue du Lis- Blanc, Chicoutimi

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 20 janvier 2026

L'assistant-greffier de la Ville,

MARC-ANDRÉ GAGNON